

[*Statut des directeurs-trices d'école : SUD éducation dénonce les projets ministériels*]

Communiqué de la fédération SUD éducation, mardi 13 novembre 2018

Ce lundi 12 novembre, le ministre Jean-Michel Blanquer déclarait son projet de présenter une "loi pour un changement de statut du directeur d'école".

Les intentions ministérielles sont claires, et largement étayées par plusieurs rapports publiés cette année, dont le rapport Bazin-Rilhac publié le 1er août. Il s'agirait de donner un statut de supérieur-e hiérarchique au-à la directeur-trice d'école, dans le cadre d'une diminution du nombre d'écoles et de la transformation des écoles en établissements du type de ceux du second degré.

SUD éducation refuse catégoriquement ce projet qui vise à introduire toujours plus le management dans les pratiques professionnelles, ainsi qu'à réaliser toujours plus d'économies budgétaires sur le dos de l'école publique.

À l'opposé de ces conceptions libérales, pour SUD éducation, la répartition des tâches permet une cohésion, dans une relation de travail horizontale. La direction collégiale fonctionne lorsque les moyens en temps sont suffisants.

SUD éducation revendique :

-la prise en charge collective des directions d'école

-du temps de concertation réel (18 h devant élèves, 6 h de concertation)

[*Pré-recrutement des assistant-e-s d'éducation : économies budgétaires, précarisation et casse des statuts*]

Communiqué de la fédération SUD éducation, mardi 13 novembre 2018

Un des aspects de la réforme de la formation et du recrutement des enseignant-e-s, annoncée par le Ministère depuis le mois de juin, concerne le pré-recrutement des assistant-e-s d'éducation.

D'après les projets ministériels, ils-elles seraient amené-e-s à faire un certain nombre d'heures de cours à partir de la L2 :

-8 heures en L2 et L3, dans le cadre de co-interventions en classe ou de l'aide aux devoirs en L2, puis de la prise en charge de l'APC dans le premier degré ou de l'AP et des EPI dans le second degré -en M1, 8 heures dans le premier degré et 6 heures dans le second degré, dans le cadre de la prise en charge intégrale de classes

La rémunération de ces heures de cours correspondrait à 240 euros par mois pour les 312 heures de cours ainsi réalisées sur l'année.

SUD éducation refuse catégoriquement cette évolution, pour plusieurs raisons :

-elle conduit à un renforcement de la précarisation de l'éducation nationale, avec la création d'un sous-statut de professeur-e

-elle s'inscrit dans un projet de casse du concours et du statut, avec la mise en oeuvre d'une formation destinée à déboucher sur un recrutement direct par les chef-fe-s d'établissement

-elle décline une forme inédite d'austérité budgétaire, avec une rémunération de l'heure de cours scandaleusement basse

À l'inverse de cette solution inacceptable, SUD éducation revendique :

-la création de postes d'enseignant-e-s titulaires à hauteur des besoins

-la titularisation de toutes et tous les précaires sans condition de concours ni de nationalité

– [*Au-delà du 12 novembre, construire le rapport de force*]

Communiqué de la fédération SUD éducation, lundi 12 novembre 2018

Après le succès de la journée de grève et de manifestation du 12 novembre (près d'un-e enseignant-e sur deux grévistes dans le second degré, 25% dans le premier degré), cette mobilisation intersyndicale ne doit pas rester lettre morte.

Une seule journée de grève ne suffira pas à faire plier un gouvernement résolu à détruire le service public d'éducation par la baisse des effectifs, la précarisation et la casse du statut de fonctionnaire, à accroître encore le tri social en instaurant parcoursup, en détruisant l'éducation prioritaire, et en donnant dans la surenchère policière et répressive au lieu d'accorder les moyens nécessaires.

SUD éducation poussera dans les différents cadres intersyndicaux à ce que le 12 novembre ne demeure pas une date isolée, et à ce que des perspectives de mobilisations claires soient dégagées.

– [**Retrouvez tous les communiqués de la Fédération Sud éducation sur le site fédéral *]

<https://www.sudeducation.org/>

– [**Toutes les infos et les vidéos de la campagne pour les élections professionnelles*]